

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

13 JUL. 2023

Le greffier
Greffier



23095458

N° d'entreprise : **0641 747 545**

Nom

(en entier) : **AUBERGE "MOULIN DU BAYEHON"**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Longfaye, Route du Bayehon 64 - 4960 MALMEDY**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 juin 2023:

L'Assemblée Générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée AUBERGE "MOULIN DU BAYEHON" a pris les résolutions suivantes:

1. Demission:

Les démissions de Jean-Yves GILSON et Magda BIHIN en tant qu'administrateurs de la société.

Décharge est donnée aux administrateurs? Jean-Yves GILSON et Magda BIHIN, pour le mandat exercé jusqu'à ce jour.

Délibération: l'assemblée générale décide à l'unanimité

2. Nomination:

La nomination de Régis HANOSSET et Jessica PAUELS en tant qu'administrateurs de la société.

Délibération: l'assemblée générale décide à l'unanimité

3. Mandat:

L'Assemblée générale a mandaté la société CONFIANCIA, représentée par Niko SCHÜTZ, d'assurer la publication des décisions.

Délibération: l'assemblée générale décide à l'unanimité

Déposé en même temps: copie du PV de l'AGE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).